

Motion 2952

pour répondre à la pénurie de logements : conversion des bureaux en logements

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que le canton de Genève compte 314 075 m² de bureaux et 23 448 m² de magasins ou arcades commerciales vacants au 1^{er} juin 2023 alors qu'il est confronté à une pénurie de logements¹ ;
- que, malgré une conversion possible de locaux commerciaux inoccupés en logements, conformément à la LDTR et la LCI, les propriétaires demeurent inactifs en raison des coûts élevés des travaux de transformation et d'un excès de contraintes administratives y relatifs ;
- qu'il s'agit, dès lors, d'inciter financièrement les propriétaires à procéder à une telle conversion afin de détendre le marché du logement, optimiser l'espace urbain et créer des emplois dans le secteur de la construction,

invite le Conseil d'Etat

à prendre des mesures pour soutenir, favoriser et encourager la conversion de locaux commerciaux en logements, singulièrement notamment en allégeant les contraintes administratives.

¹ Lien internet : OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE (ge.ch) :
https://statistique.ge.ch/domaines/aperçu.asp?dom=09_02